

AMCSTI – AG du 25 juin 2020 Rapport du Trésorier relatif à l'exercice financier 2019

L'épidémie du coronavirus, dont nous ignorons encore l'ampleur et la durée, s'est propagée dans le monde entier depuis janvier 2020. Pour faire face à cette crise sanitaire, la France a pris des mesures de confinement en mars 2020 afin de limiter la propagation du virus.

Les impacts de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 et les conséquences pour l'association ne sont pas encore connus à la date d'établissement des comptes.

Il s'agit d'un événement postérieur à la clôture qui n'a pas d'impact sur les comptes de l'exercice 2019.

Le compte de résultat de l'exercice financier 2019 fait apparaître un total des charges de 270 404 € (soit -21,12 % par rapport à 2018) et un montant total des produits de 309 969 € (+7,81 % par rapport à 2018). Les comptes de l'association affichent donc un résultat net excédentaire pour l'exercice 2019 de 39 565 €.

Alerté par le directeur sur la fragilité financière de l'association en 2018, le Bureau de l'association a fait le choix de ne pas recruter de nouveau salarié suite au départ de Mathieu Gesta en février 2019 afin de réduire les charges fixes de l'association. Pour la mise en place du congrès 2019 à Caen, le choix a aussi été fait d'acheter une prestation de service à l'agence de communication scientifique de Sandrine Labbé.

La situation financière de l'association s'est améliorée en 2019 grâce à un renouvellement du soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui a accepté d'augmenter de 9 000 euros le montant de son soutien par rapport à 2018. Par ailleurs, l'association a obtenu un soutien de la fondation EDF pour le projet « Les Connecteurs » d'un montant de 6000 euros. Enfin le soutien de la Région Normandie pour la mise en œuvre du congrès à Caen fut supérieur de 5 000 euros à celui de la Région Hauts-de-France en 2018.

Un travail a été engagé avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation afin de mettre en place une convention pluriannuelle d'objectifs assortie d'indicateurs d'évaluation.

Enfin, la définition et la mise en œuvre d'une comptabilité et d'un suivi budgétaire analytiques n'a pas été possible sur cet exercice en raison de la forte charge de travail du directeur Didier Michel.

Commentaires sur les dépenses

Le poste de dépense le plus important est celui lié aux rémunérations du personnel et aux cotisations sociales. Il représente un montant de 158 865 € (soit 58,75 % des charges). Ce poste est en diminution de - 16,79 % par rapport à 2018 en raison du non-remplacement de Mathieu Gesta.

Au 31 décembre 2019, l'équipe comptait 3 personnes salariées en CDI (Didier Michel, Anne-Sophie Gallou et Benjamin Crettenand).

Les autres principaux postes de dépenses sont liés en très grande partie à l'organisation du congrès 2019 à Caen et à la réalisation d'une étude par HEC Junior entreprise :

- ❑ des prestations de services pour un montant de 19 634 € (Agence de communication scientifique pour un montant de 13 500 € et HEC Junior entreprise 2 304 €);
- ❑ des achats de petits équipements pour un montant de 6 998 € nécessaires à l'organisation du congrès
- ❑ les coûts de location du bureau du 132 rue du Faubourg Saint-Denis restent invariants. Ils sont de 9 600 € hors charges.
- ❑ les publications, pour un montant de 6 268 € (bulletin et différents outils de communication pour le congrès) ;
- ❑ des frais de déplacements pour un montant de 16 347 € qui sont nécessaires à l'animation du réseau et au congrès ;
- ❑ des frais de réception pour un montant de 26 193 € qui demeure un gros poste de dépense et qui est en grande partie imputable au congrès ;

Il est à noter quelques variations par rapport à l'exercice 2018 :

- ❑ une baisse importante des prestations informatiques SLEEDE (fin de la réalisation du projet « atelier médiation et critique »)

- ❓ de nouvelles dépenses de location de véhicule pour un montant de 1 174 € (imputables au congrès) qui se compensent avec la disparition du poste « locations diverses »
- ❓ une baisse de 83% des frais de location de salle (uniquement location de la salle du Cargo à Caen : 1478 €)
- ❓ une augmentation des honoraires de comptabilité de + 50% (939 €)
- ❓ une augmentation des charges locatives de + 54% (392 €) dûes à un retard de paiement des charges 2018

Commentaires sur les produits

Les financements de l'association provenaient en 2019 des sources suivantes :

- ❓ 39,7 % de l'Etat (MC et MESRI) pour un montant de 123 000 €
- ❓ 18,6 % des cotisations des membres pour un montant de 57 585 €
- ❓ 15,4 % de l'Europe pour un montant de 47 614 €
- ❓ 12,8 % des inscriptions au congrès pour un montant de 39 620 €
- ❓ 11,3 % Région Normandie (participation au congrès 2019) pour un montant de 35 000 €
- ❓ 1,9 % de la Fondation EDF pour un montant de 6 000 €

Le financement du Ministère de la Culture de 50 000 € reste identique à 2017 et 2018.

Le financement du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui avait connu une baisse passant de 101 000 € en 2016 à 95 000 € en 2017 (soit 74 000 € pour le soutien des projets de l'AMCSTI, 13 000 € pour la co-organisation du Forum national de la CSTI à Bordeaux et 8 000 € pour la mise en œuvre du point de contact national du programme européen « Horizon 2020 ») et 64 000 € en 2018 (soit 56 000 € pour le soutien des projets de l'AMCSTI et 8 000 € pour le financement de la mission PCN du programme européen « Horizon 2020 ») connaît cette année une augmentation et passe à 73 000 € (soit 65 000 € pour le soutien aux projets et 8 000 € pour le PCN).

Les cotisations des membres qui avaient connu une nette augmentation de 13,5 % en 2018 par rapport à 2017 et de 43,8 % par rapport à 2016 sont en 2019 en très légère hausse par rapport à 2018.

Commentaires sur les ressources en trésorerie

A la lecture du bilan, nous pouvons constater que la trésorerie de l'association au 31 décembre 2019 est saine. L'existence des disponibilités suffisantes permet de couvrir les dettes fiscales et sociales ainsi que les dettes fournisseurs.

Cette trésorerie est fondamentale pour supporter le décalage du versement des subventions en milieu d'exercice et de faire face à nos obligations en matière de rémunération du personnel, de règlement des cotisations sociales et de règlement des fournisseurs.

Le CA doit se prononcer sur l'affectation du résultat excédentaire net de 39 565 €

Une fin des financements de l'Europe est à prévoir en 2020 et avec la fin du projet SISnet et de la mission de PCN H2020. Cela nécessitera de repenser les équilibres financiers de la structure.

Je remercie le directeur, Didier Michel, pour la qualité de sa gestion de l'association et lui souhaite bon succès dans ses nouveaux projets professionnels.

Raphaël Degenne
Trésorier

Amiens, le 10 juin 2020